

CNIM Groupe annonce solliciter l'ouverture d'une procédure de sauvegarde à raison de la situation de sa filiale CNIM Environnement & Energie EPC

Confronté à la dégradation de la situation financière et opérationnelle de sa filiale CNIM Environnement & Energie EPC, CNIM Groupe annonce solliciter l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de commerce de Paris concomitamment au dépôt d'une déclaration de cessation des paiements par sa filiale opérationnelle.

La division EPC du groupe CNIM a vu ses difficultés de trésorerie brutalement accrues au cours du dernier trimestre 2021 à raison de nouvelles pénalités de retard facturées et de décalages de signatures de nouveaux projets.

Cette situation rend nécessaire la mise de CNIM Groupe sous protection du Tribunal de commerce à raison des garanties financières concédées aux partenaires de la division EPC.

CNIM Groupe entend poursuivre l'adossement de ses différentes filiales auprès de repreneurs à même d'en assurer la pérennité. L'ouverture de la procédure de sauvegarde permettra d'optimiser les possibilités de reprise des activités du groupe et de protéger au mieux possible les emplois.

Compte tenu de la désignation à intervenir d'administrateurs judiciaires, la composition du conseil d'administration de CNIM Groupe est désormais allégée avec, notamment, le départ des administrateurs indépendants dont le rôle a été très actif au cours des derniers mois.

Le Tribunal de commerce devrait statuer sur cette demande dans les jours prochains. Compte tenu de cette situation, CNIM Groupe a demandé le maintien de la suspension des négociations de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext Paris. La société tiendra le marché informé de la décision qui sera prise par le Tribunal de commerce dès que celle-ci sera rendue.

A propos de la sauvegarde

La procédure de sauvegarde peut durer jusqu'à douze mois et protège les sociétés qui ne sont pas en état de cessation des paiements afin de leur permettre de résoudre leurs difficultés et de poursuivre leurs activités.

À propos du Groupe CNIM

Le Groupe CNIM développe, conçoit et réalise des ensembles industriels clés en main à fort contenu technologique et propose des prestations d'expertise, de services et d'exploitation dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de la défense et de l'industrie.

Contact : info-communication@cnim.com